

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 juin 2022
Affiché le 16 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LAURENT-d'AGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BREUZIN, Maire.

Étaient présents : F. BREUZIN – C. POUZARGUE – D. MONOD – O. CONTRERAS – M. JOLLY – JJ. DURANTIN – V. PASQUIER – D. FERLAY – C. CROTTET – G. FLEURY – I. MORETTON-FRAYSSE – S. BOIRAL – M. RIBIER – PY DUCREST – P. GUIZE – H. DESTANDAU – A. BERGER – P. POILANE
Excusée : C. TRICHARD (pouvoir F. BREUZIN)
Secrétaire de séance : G. FLEURY

L'association le Lien des Saint Laurent représentée par Georgette BONJOUR, Evelyne BERTHET et Pierre PARRON est intervenue pour présenter à l'ensemble du Conseil municipal, l'association ainsi que la manifestation des Saint-Laurent de France.

Chaque année les Communes Saint-Laurent se rencontrent et partagent de bons moments à travers la découverte d'un village. Saint Laurent en Brionnais (71) accueillera du 1^{er} au 3 juillet 2022, les participants, l'occasion de découvrir le village, son patrimoine et son tourisme mais aussi de promouvoir notre village, à l'occasion de la foire d'exposition. Cette manifestation est ouverte aux habitants des Saint-Laurent sous réserve d'inscription préalable auprès de l'association le Lien des Saint Laurent.

APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan communal de Sauvegarde est un document opérationnel de compétence communale qui contribue à la fois à l'information préventive et à la protection des populations. Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans une commune donnée, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer.

Il est obligatoire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels ou technologiques (PPRNT) approuvé. La commune de Saint Laurent d'Agnny est concernée dans la mesure où elle est inscrite dans le périmètre de prévention Inondation (Garon).

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le Plan Communal de Sauvegarde présenté.

ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE SERVICES ASSOCIES ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES ET/OU ACCORDS CADRES ET MARCHES SUBSEQUENTS.

Depuis, la loi Energie Climat adoptée et publiée au Journal Officiel du 9 novembre 2019 conformément à la directive européenne du 5 juin 2019 sur les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité, organise la fin des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité pour les consommateurs finaux non domestiques, tarifs correspondants aux contrats de fourniture d'électricité d'une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA.

En conséquence, au 1er janvier 2021, seuls les clients domestiques et les clients non domestiques employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de leur dernier bilan annuel n'excèdent pas 2 millions d'euros, seront encore éligibles aux TRV.

Dans ce contexte, la constitution d'un groupement de commandes est envisagée pour l'achat d'électricité coordonné par le SYDER.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'adhérer au groupement de commande pour l'achat d'électricité et de services coordonné par le Syder.

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MISE EN OEUVRE DES TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX - LOT N°1 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET PRESTATIONS ANNEXES ET PRESTATIONS ANNEXES.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet de convention de groupement de commandes entre la Copamo et les Communes, pour la mise en œuvre des travaux de voirie et réseaux divers. Ce partenariat sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2023.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERET GENERAL « CENTRE-VILLAGES » 2019-2021

Madame Orélie CONTRERAS présente le dossier de demande de subvention de Mr et Mme CANU qui sollicitent une aide relative au projet d'amélioration de la performance énergétique de leur habitation située 51 chemin des Perrichonnes.

Considérant que la commune de Saint Laurent d'Agy attribue une aide plafonnée, le conseil municipal décide d'attribuer à l'unanimité une subvention de 1250 € pour la réalisation de ces travaux.

PRESENTATION PLAN INTERCOMMUNAL DE L'HABITAT

Orélie CONTRERAS présente dans le cadre du Plan intercommunal de l'Habitat, la charte commune entre la Communauté de Communes et les communes du territoire.

L'objectif est de formuler des enjeux communs pour répondre aux besoins en logements de l'ensemble de la population et assurer entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Ce PLH devra être pris en compte dans les PLU des communes.

QUESTIONS DIVERSES

> TRAVAUX ET AMENAGEMENT

Centre-bourg : les travaux d'aménagement se déroulent correctement. Afin d'être conforme aux normes handicap, le désactivé devant la terrasse du restaurant a été refait. La pose des couvertines et de la fontaine est prévue fin juin.

Les offres pour la construction du bâtiment centre-bourg, ont été réceptionnées. Tous les lots sont en phase de négociation, à l'exception du lot panneaux photovoltaïque qui est relancé.

Rénovation de l'intérieur de la Mairie : la pose des sols à l'étage a été réalisée. Le plafond est prévu cette semaine. Au rez-de-chaussée, la verrière a été posée. Retour du secrétariat à l'étage envisageable début juillet.

Groupe scolaire : la pose de 650m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école et des garages communaux est prévue à compter du 10 juillet. Cette opération est réalisée par le Syder et permettra l'installation de 125kWc avec une production annuelle estimée à 100 MWh.

Les travaux de rénovation de la rue de l'étang ont démarré mi-mai par la charpente toiture et la maçonnerie. Certains linteaux vont devoir être repris afin d'être consolidés, notamment aux fenêtres.

La **société Dupont restauration** a été retenue pour la prestation de restauration scolaire dès la rentrée scolaire 2022-2023.

> DIVERS

La maintenance informatique des matériels communaux, sera déléguée à la Copamo dès le mois d'août.

Le CCAS a mis en place dès la rentrée 2022, des aides aux activités sportives et culturelles sur la Commune, pour les enfants habitants à Saint Laurent d'Agy et âgés de 3 à 10 ans.

> MANIFESTATIONS

Samedi 18 juin – 14h à 18h : journée porte-ouverte « jeu d'échec » est organisée salle des platanes. Ouvert à tout public.

Du 10 au 26 juin : Salon Arts en lien, à la bâtie.

Monsieur le Maire remercie l'association Agnyfest pour le festival du 12 juin, qui a été une réussite.

Le deuxième tour des élections législatives aura lieu le 19 juin, salle des fêtes. Les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 18h.

Samedi 25 juin à 22h : dans le cadre de la journée du développement durable, diffusion du film «Legacy», de Yann Arthus Bertrand sur le parvis de la Mairie. Proposé par Tous Clim'acteurs.

Dimanche 26 juin de 10h à 17h : Journée du développement durable autour de 5 thématiques : observer la biodiversité, habiter mieux, bouger durable au quotidien, trier recycler et réduire ses déchets et s'informer et agir. Plusieurs stands d'informations et activités à découvrir, place de la mairie.

Séance levée : 22h55

Prochain conseil municipal : lundi 4 juillet 2022 à 20h30